

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 97 (1915)

Protokoll: Séance de la Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II

Séance de la Commission préparatoire

Dimanche 12 septembre 1915

à 5 h. du soir, à l'Aula de l'Université

Président : M. le Prof. Amé PICTET, Genève

Sont présents :

I. Comité central

Président : Dr Edouard Sarasin, Genève.
Vice-président : Prof. R. Chodat, Genève.
Secrétaire : Prof. Ph.-A. Guye, Genève.
Trésorier : M^{lle} Fanny Custer, Aarau.
Président de la Commission des Mémoires: Prof. Hans Schinz,
Zurich.

II. Comité annuel

Président : Prof. Amé Pictet, Genève.
Vice-présidents : Prof. Raoul Gautier, Genève.
Prof. Emile Yung, Genève.
Secrétaires : Dr John Briquet, Genève.
Dr J. Carl, Genève.
Trésorier : Dr Arnold Pictet, Genève.
Membres adjoints : Dr H. Maillart-Gosse.
Guillaume Fatio.
Augustin de Candolle.

III. Anciens membres du Comité central

Prof. Theophil Studer, Berne.

Prof. C. Schröter, Zurich.

Prof. Alb. Riggensbach, Bâle.

D^r Fritz Sarasin, Bâle.

IV. Anciens présidents annuels

Prof. Th. Studer, Berne.

D^r E. Schumacher-Kopp, Lucerne.

Prof. M. Musy, Fribourg.

Rect. D^r P. B. Huber, Altorf.

V. Bibliothécaire de la Société

D^r Th. Steck, Berne.

VI. Présidents des Commissions de la Société

Prof. Albert Heim, Zurich, président de la Commission géologique et de la Commission des glaciers.

Colonel J. Lochmann, Lausanne, président de la Commission géodésique.

Prof. Henri Blanc, Lausanne, président de la Commission du prix Schlæfli.

Prof. Ed. Fischer, Berne, président de la Commission pour la flore cryptogamique suisse.

Prof. U. Grubenmann, Zurich, président de la Commission géotechnique.

Prof. C. Schröter, Zurich, président de la Commission des Bourses de voyages.

D^r Paul Sarasin, Bâle, président de la Commission pour la protection des monuments naturels.

Prof. H. Bachmann, Lucerne, président de la Commission hydrologique.

- D^r Fritz Sarasin, Bâle, président de la Commission des Œuvres d'Euler.
Prof. Alb. Gockel, Fribourg, président de la Commission pour l'électricité atmosphérique.
D^r Ed. Rübel, Zurich, président de la Commission phytogéographique.

VII. Délégués des Sections

- Prof. H. Schardt, Zurich, délégué de la Société géologique suisse.
Prof. M. Lugeon, Lausanne, délégué de la Société géologique suisse.
Prof. L. Pelet, Lausanne, délégué de la Société suisse de chimie.
Prof. Ch.-Eug. Guye, Genève, délégué de la Société suisse de physique.
Prof. Aug. Hagenbach, Bâle, délégué de la Société suisse de physique.
Prof. Henri Fehr, Genève, délégué de la Société mathématique suisse.
Prof. M. Grossmann, Zurich, délégué de la Société mathématique suisse.
Prof. J.-L. Reverdin, Genève, délégué de la Société entomologique suisse.

VIII. Délégués des Sociétés filiales

- Bâle-Ville : Prof. A. Buxtorf, Bâle.
Ingén. M. Knapp, Bâle.
Bâle-Campagne : D^r F. Leuthardt, Liestal.
Berne : Prof. Emil Göldi, Berne.
Prof. Louis Crelier, Bienne.
Fribourg : D^r Ch. Garnier, Fribourg.
Genève : Prof. Ed. Claparède, Genève.
D^r Aug. Bonna, Genève.

Glaris :	M ^{me} Dr Hoffmann-Grobéty, Glaris. Dr Ernst Oertly, Glaris.
Grisons :	Prof. K. Merz, Coire.
Lucerne :	Dr Schumacher-Kopp, Lucerne.
Neuchâtel :	Prof. A. Jaquerod, Neuchâtel. Prof. O. Billeter, Neuchâtel.
Schaffhouse :	Friedr. Merckling, Schaffhouse.
Soleure :	Dr A. Pfähler, Soleure.
Tessin :	Dr Arnoldo Bettelini, Lugano.
Thurgovie :	A. Schmid, Frauenfeld.
Uri :	Dr P. B. Huber, Altorf. Prof. J. Brülisauer, Altorf.
Valais :	J. Burgener, Sion. Chanoine M. Besse, Riddes.
Vaud :	Prof. R. Mellet, Lausanne. Prof. J. Perriraz, Vevey.
Zurich :	Prof. F. Rudio, Zurich. Dr, Ed. Rübel, Zurich.

Délibérations

1. Le Président annuel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués.

2. Le Secrétaire du Comité annuel procède à l'appel des membres de la Société faisant partie de l'assemblée d'après les statuts, ainsi que des délégués des sections et des sociétés-filles.

3. M. le Dr *J. Carl* et M. le Prof. *Ed. Claparède* sont désignés comme scrutateurs par le Président annuel.

4. Le Président central donne un résumé du rapport du Comité central qui sera lu le lendemain à l'assemblée générale. A la suite de ce résumé, les décisions et propositions suivantes du Comité central sont soumises à l'approbation préalable de l'assemblée des délégués :

a) Le Sénat a approuvé la nomination en qualité de membres honoraires de MM. les Prof. *E. Abderhalden*, physiologiste (Halle), *G. Giacomo Ciamician*, chimiste (Bologne), *Yves Delage*, zoologiste (Paris), *H. Kamerlingh Onnes*, physicien (Leyde), *Em. Paterno di Sasso*, chimiste (Rome). Les diplômes destinés à ces savants ont dû être remplacés par des lettres, attendu que l'absence de session en 1914 a empêché l'élection des nouveaux membres d'être faite par l'assemblée générale, ainsi que l'indique le libellé des diplômes. — Ces actes sont ratifiés par l'assemblée des délégués.

b) M. le Dr *Ed. Rübel* a fait don à la Société helvétique d'un capital de fr. 25,000 destiné à un fonds pour l'encouragement des recherches phytogéographiques en Suisse. Cette donation a été acceptée avec reconnaissance par le Comité central et par le Sénat. L'assemblée s'associe à cette acceptation et à cette reconnaissance par des applaudissements.

c) La donation ci-dessus mentionnée a entraîné le principe de la création d'une Commission phytogéographique. Le principe

de la création d'une Commission phytogéographique est ratifié par l'assemblée.

d) Le Comité central a décidé de reconstituer et de centraliser les archives de la Société helvétique des sciences naturelles à Berne, et a demandé à M. le Dr *Th. Steck*, qui y est disposé, d'ajouter les fonctions d'archiviste à celles de bibliothécaire de la Société qu'il revêt déjà. Cette décision et cette proposition sont approuvées.

e) En vue de l'organisation définitive du Parc National, le Comité central propose la création d'une Commission scientifique destinée à aider au contrôle du travail scientifique qui se fera au Parc National. Cette proposition est adoptée.

5. Le rapport de la trésorière, M^{lle} *Fanny Custer*, est lu par M. le Prof. *Hans Schinz*.

6. Les vérificateurs des comptes, MM. le Dr *Aug. Bonna*, *Henri Fatio* et Prof. *H. Fehr*, proposent l'approbation des comptes pour 1913 et 1914, avec remerciements à M^{lle} *Custer* pour son excellente gestion. Les deux rapports sont approuvés et décharge donnée à M^{lle} *Custer*.

7. Le Président central, appelé à recevoir les délégués du gouvernement fédéral, est remplacé par le vice-président central.

8. Le Comité central propose d'allouer les subventions suivantes prises sur les fonds de la Société: 200 fr. à la Commission Euler; 100 fr. à la Commission hydrologique, 100 fr. à la Commission pour l'électricité atmosphérique. L'assemblée approuve cette proposition.

9. Le Comité central propose d'adresser à la Confédération une demande d'allocation pour les travaux et publications de la Société helvétique, de ses Commissions et Sections, au montant de fr. 57,200. L'assemblée approuve cette proposition.

10. Le Comité central propose de constituer les deux Commissions et de compléter deux des anciennes Commissions comme suit:

a) Commission phytogéographique: MM. le Dr *Ed. Rübel*, Zurich; Prof. *C. Schröter*, Zurich; Dr *H. Brockmann*, Zurich; Dr *J. Briquet*, Genève; Prof. *Hans Schinz*, Zurich; Prof. *E.*

Wilczek, Lausanne; Prof. *H. Spinner*, Neuchâtel. En fait, il ne s'agit pour le personnel de cette Commission que d'une confirmation, la Commission étant déjà entrée en fonctions.

b) Commission d'Etudes scientifiques au Parc National: MM. le Prof. *Zschokke*, Bâle; Prof. *Ed. Fischer* et Prof. *Th. Studer*, Berne; Prof. *R. Chodat* et Prof. *E. Yung*, Genève; Prof. *H. Blanc* et Prof. *E. Wilczek*, Lausanne; Prof. *H. Fuhrmann* et Prof. *H. Spinner*, Neuchâtel; Prof. *J. Maurer*, Prof. *Hans Schinz* et Prof. *C. Schröter*, Zurich.

c) Commission pour la flore cryptogamique suisse: Prof. *A. Ernst*, Zurich, remplaçant le Prof. *C. Schröter*, Zurich.

d) Commission des Bourses de voyages scientifiques: Prof. *H. Bachmann*, Lucerne, remplaçant le Prof. *Ed. Fischer*, Berne.

L'assemblée des délégués décide de recommander ces propositions à l'assemblée générale.

11. Le Comité central annonce qu'il a reçu de la Société grisonne des sciences naturelles une proposition tendant à ce que la session de 1916 de la Société helvétique des sciences naturelles ait lieu dans le canton des Grisons, en un lieu qui serait désigné ultérieurement. Cette proposition est adoptée par acclamation.

12. La Société grisonne des sciences naturelles propose par l'organe du Comité central que le président annuel pour la session des Grisons en 1916 soit M. le Prof. *Christ. Tarnuzzer* (Coire). L'assemblée s'associe à cette proposition par des applaudissements.

13. M. le Dr *Arnoldo Bettelini* demande au nom de la Société tessinoise des sciences naturelles que la Société helvétique se réunisse le plus prochainement qu'il sera possible dans le canton du Tessin. Il est pris bonne note de cette demande qui est accueillie par des applaudissements.

14. Il n'y a pas de propositions individuelles.

Séance levée à 6 h. 30.
